



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 MAI 2014

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT, Alexandra BEAUQUIS et Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Juan-Carlos RUBIO, Jean-Marc GATELET, Nicolas ROUMESTAN et Mickaël BEAUQUIS.

Madame Christiane DAUNIS a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 10 avril 2014**
- **INSTITUTIONS**
 - Commission Communale des Impôts directs – Renouvellement
 - SYANE – Nomination délégués
 - Syndicat de lutte contre la grêle – nomination d'un délégué
- **FINANCES**
 - Indemnité de gestion et de conseil – nouveau comptable public
 - Tarifs CAP LOISIRS
 - Marché « aménagement d'une salle de classe » - demande de subvention
- **RESSOURCES HUMAINES**
 - Modification de deux postes d'ATSEM
- **URBANISME**
 - Déclaration préalable pour les travaux de ravalement
 - Autorisations en cours
- **DIVERS**
 - Tirage au sort des jurés d'assises

ORDRE DU JOUR :

❖ Approbation compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 avril 2014

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. INSTITUTION :

➤ Commission Communale des Impôts directs – Renouvellement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, cette commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants, dont la durée de mandat est identique à celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière à ce que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle soient équitablement représentées. Les membres du Conseil Municipal proposent à l'unanimité, au directeur des services fiscaux, une liste de 24 noms présentée ci-dessous.

➤ SYANE – Nomination délégués

Le SYANE, Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie, est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Il a été créé, en 1950 pour assurer, entre autres, le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie. La commune de Marcellaz-Albanais n'exerçant pas en direct sa compétence en matière d'électricité, a choisi d'adhérer à ce syndicat et est représentée par Monsieur Eric Chassagne, délégué désigné à l'unanimité.

➤ Syndicat de lutte contre la grêle – nomination d'un délégué

Le Syndicat de Lutte contre la Grêle reçoit une subvention annuelle de la commune afin de protéger les cultures de la commune. A cet effet, il est nécessaire de désigner un délégué. Madame Sylviane VEYRAT-CHARVILLON est nommée à l'unanimité.

2. FINANCES :

➤ Indemnité de gestion et de conseil – nouveau comptable public

Monsieur le Maire expose que Monsieur Alain CATALAN, comptable public, est remplacé à la trésorerie de Rumilly-Alby à compter du 1^{er} avril 2014 par Monsieur Pierre COUDURIER. En plus de sa qualité de comptable, Monsieur Coudurier peut être amené à conseiller la commune en matière économique et financière. Une indemnité de gestion/conseil lui est allouée, à compter du 1^{er} avril 2014, fixée au taux de 70 % à 18 voix POUR et une voix CONTRE.

➤ Tarifs CAP LOISIRS : camps et centre de loisirs :

Madame Christiane DAUNIS, Adjointe au Maire, expose que, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (communes partenaires : Marcellaz-Albanais, Hauteville sur Fier, Etercy et Vallières), il est proposé de modifier les tarifs de journée de centre de loisirs et les sorties en camps pour cet été,

pour les enfants des communes partenaires et extérieures. Il est précisé que pour une inscription supplémentaire, dans la même famille, à Cap Loisirs (camps ou centre de loisirs), une réduction de 2€/jour est appliquée au 2^{ème} enfant et une réduction de 3€/jour est appliquée au 3^{ème} enfant, dans la mesure où au moins un des enfants de la fratrie est inscrit au centre de loisirs.

Les tarifs sont fixés à l'unanimité comme suit :

Tarifs pour une journée au centre de loisirs pour l'été 2014		
Tranches QF	Communes partenaires	Communes extérieures
T1	18€	26€
T2	19€	27€
T3	20€	28€
T4	21€	29€

Séjours des 7-12 ans		
SEMAINE DE CAMP DE 5 JOURS-du 7 au 11 juillet 2014		
Tranches QF	4 Communes partenaires	Communes extérieures
T1	160€	216€
T2	170€	226€
T3	180€	236€
T4	190€	246€
SEMAINE DE CAMP DE 4 JOURS-du 15 au 18 juillet 2014		
Tranches QF	4 Communes partenaires	Communes extérieures
T1	130€	175€
T2	140€	180€
T3	145€	190€
T4	155€	200€
Séjours des 12-16 ans		
SEMAINE DE CAMP DE 12 JOURS-du 7 au 18 juillet 2014		
Tranches QF	4 Communes partenaires	Communes extérieures
T1	310€	410€
T2	320€	420€
T3	330€	430€
T4	340€	440€

➤ Marché « aménagement d'une salle de classe » - demande de subvention

Monsieur le Maire informe que suite à un bilan énergétique réalisé par la commune en 2012 sur l'ensemble des bâtiments publics, il est nécessaire d'engager des travaux notamment sur le bâtiment de l'école élémentaire, dont le coût est estimé à 75 400.00€ HT.

Afin d'assumer plus facilement cette dépense d'investissement, une 1^{ère} demande d'aide au financement a été effectuée auprès du Conseil Général. Il est proposé, à l'unanimité, d'en solliciter une seconde, une aide parlementaire, au bénéfice des quelques 140 enfants concernés par les améliorations.

3. RESSOURCES HUMAINES

➤ Modification de deux postes d'ATSEM

Monsieur le Maire expose que l'une des deux personnes occupant un poste d'ATSEM sera en retraite à compter du 1^{er} septembre 2014. Il a été demandé de repenser les deux postes d'ATSEM, tant au niveau des tâches qu'au niveau du temps de travail. Il est décidé à l'unanimité de modifier ces postes comme suit : le 1^{er} à 25h30 et le 2^{ème} à 26h (au lieu de 32h et 21h) à compter du 1^{er} septembre 2014.

4.URBANISME

➤ Maintien de la déclaration préalable pour les travaux de ravalement

Monsieur Michel BAUQUIS, Adjoint au Maire, expose que certaines dispositions du décret n° 2014-253 du 27 février 2014 apportent des corrections au régime des autorisations d'urbanisme, et notamment la suppression de la déclaration préalable pour des travaux de ravalement, sauf décision contraire du Maire. La commune avait, lors de l'élaboration de la révision n°2 du PLU (2011), créé son nuancier communal. Il semble important de maintenir son utilisation et de l'imposer aux administrés. Il est décidé à l'unanimité que les travaux de ravalement sur le territoire de la commune de Marcellaz-Albanais restent soumis à déclaration préalable et ceci à compter du 19 mai 2014.

➤ Autorisations en cours

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PERMIS DE CONSTRUIRE	PC 074 161 14 X 0001	TROÏA Alexandre	extension	Montmasson	demande de pièces en cours
	PC 074 161 14 X 0002	CONEAU Emmanuel et MACAIGNE Marie	maison mitoyenne	Lotissement "les Carrés d'Oilly" route d'Oilly	en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0003	FILIAS Robin	maison mitoyenne		en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0004	BROTONNE Aurélien et PRICAZ Candice	maison mitoyenne		en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0005	SEYTEUR Frédéric	maison mitoyenne		en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0006	RAVIER Jean-Vincent et POLLET-VILLARD Emilie	maison mitoyenne		en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0007	PIANARO Alexandre et CHARNAY Maryline	maison mitoyenne		en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0008	LANE Alexandre et CORRE	maison individuelle		en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0009	ROUCHY Romain et TARDIVEL Elodie	maison individuelle		en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0010	LE FLEM Yann	maison individuelle		en cours d'instruction
	PC 074 161 13 X 0001-M01 (modificatif)	BOCQUET Aymeric	maison individuelle		Montmasson
	PC 074 161 11 X 0031-M01 (modificatif)	VIOLLET Georges	extension	Peignat	en cours d'instruction
DP	DP 074 161 14 X 0001	VAYER Patrick	abri de jardin	Chaunu	accordé le 11/04/2014
	DP 074 161 14 X 0014	COILLARD Jacques	clôture	chef-lieu route d'Annecy	accordé le 11/04/2014
	DP 074 161 14 X 0015	CHAPEL Yann	véranda	Gleufof	accordé le 18/04/2014
	DP 074 161 14 X 0016	BELLEVILLE Jean-Max	division foncière	Oilly	accordé le 18/04/2014
	DP 074 161 14 X 0017	LACROIX Grégory	clôture	Faramaz	accordé le 02/05/2014
	DP 074 161 14 X 0018	BRASSELET Sébastien	clôture	Contentenaz	accordé le 02/05/2014
	DP 074 161 14 X 0019	ADJERIME Hocine	abri de jardin	Les Prailles	accordé le 15/05/2014
	DP 074 161 14 X 0020	BODET Jean-Paul	ravalement de façade	La Radia	en cours d'instruction
CU	CU 074 161 14 X 0013	Me Victor MARINE	Vente BAUTISTA. BOUDET-MACRELLE	Dioson Lotissement "L'Orée du Bois Rond"	accordé le 18/04/2014
	CU 074 161 14 X 0014	Me François CONVERS	Vente de 9 lots par D.F.R. (Jean Gelone)	Oilly Lotissement "Les Carrés d'Oilly"	accordé le 02/05/2014
	CU 074 161 14 X 0015	Me Dominique SOCQUET	Donation TRANCHANT	Oilly	accordé le 12/05/2014
	CU 074 161 14 X 0016	M. Romain DESCHENAUX	CU opérationnel pour 1 maison individuelle	Gleufof	consultation en cours

5.DIVERS

➤ Tirage au sort des jurés d'assises

Monsieur le Maire rappelle que chaque année il est procédé au tirage au sort d'électeurs. Les personnes tirées au sort devront avoir atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit. 5 électeurs sont tirés au sort (3+2 suppléants) par le biais d'un logiciel informatique.

Un seul nom sera retenu par le Tribunal de Grande Instance d'Annecy pour éventuellement siéger au cours de l'année à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22 h 00.

Marcellaz-Albanais, le 25 mai 2014

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE